

## 20200116 Rebellyon

<https://rebellyon.info/Occupation-de-l-ecole-Paul-Bert-pour-21717>



## **Occupation de l'école Paul Bert pour héberger une famille**

Publié le 15 janvier 2020

[Lyon 3<sup>e</sup> Luttes dans les écoles pour le logement](#)

Communiqué du collectif de l'école Paul Bert (Lyon 3<sup>e</sup>), qui occupe l'établissement depuis le mardi 14 janvier, afin de mettre une famille à l'abri du froid et de l'isolement de la rue.

**Bonne année = Solidarité**

**Une famille mise à l'abri à l'école Paul Bert par les parents et les enseignants**

A compter de ce soir, mardi 14 janvier, l'école Paul Bert est occupée par le collectif Paul Bert composé de parents d'élèves, d'enseignants, de personnels de l'école et d'habitants du quartier, pour permettre à une famille dont deux enfants sont scolarisés dans l'école et l'aîné au collège Lacassagne de dormir à l'abri.

Cette solution extrême est rendu nécessaire du fait de l'attente trop longue pour appliquer une loi de la République qui prévoit, que cette famille se voit proposer une solution d'hébergement. Cette mobilisation s'inscrit dans le mouvement de Jamais Sans Toit.

Depuis plusieurs semaines, une famille dort dans la rue. Les enfants se retrouvent dans une situation extrêmement préoccupante, avec l'école pour unique repère. Nous dénonçons fortement cette situation inadmissible. La rue n'est pas une réponse au droit inconditionnel d'accès au logement. Comment imaginer que ces enfants puissent construire un parcours scolaire en dormant dans la rue ? Il est de notre responsabilité collective de prendre soin de ces enfants, autant que des nôtres, et de leur permettre de vivre dignement avec leurs familles.

Le collectif Paul Bert réclame que l'Etat et les collectivités locales respectent le Code de l'action sociale et des familles (artL345-2-2), ainsi que la Convention des Droits de l'Enfant

ratifiée en 1989 par la France. Nous exigeons un hébergement de toute urgence pour ces 3 enfants et leurs parents, et ce quelle que soit leur situation administrative. La satisfaction de ces besoins fondamentaux est indispensable pour le repos, la santé ainsi que pour une scolarité profitable à ces enfants.

Dans 61 jours, le premier tour de l'élection municipale désignera de nouveaux élus pour gérer humainement ces situations et assurer le relais avec la Préfecture, représentant de l'Etat.

Que pensent les candidats aux élections municipale et métropolitaine de la situation ? C'est la question que pose le collectif aujourd'hui.

En attendant qu'une solution leur soit proposée, l'école de la République, lieu communal sera donc l'abri de cette famille à l'initiative bienveillante des seuls parents, enseignants, personnels de l'école !

*Le collectif Paul Bert*